

REVUE DE PRESSE



20 FEVRIER 2018

> 12 MARS 2018



«La stratégie financière porte ses fruits»



Le président Filipe Pinho a présenté les budgets 2018 de Moselle et Madon lors du conseil communautaire.

Le vote des budgets était au centre du dernier conseil communautaire qui s'est déroulé dans la salle de l'Acquêt-d'eau à Messein. Présenté par Filipe Pinho, président de la Com'com Moselle et Madon, il a souligné que la situation financière de la CCMM est, de manière incontestable, « revenue à un niveau beaucoup plus satisfaisant, malgré le contexte particulièrement hostile que connaissent les finances locales depuis quelques années ».

Il a ajouté que la stratégie financière adoptée en 2015 portait ses fruits et qu'il faudra maintenir celle-ci jusqu'à la fin du mandat : « Nous continuons notre plan d'économie et en particulier par la maîtrise stricte des charges de personnel ». Concernant les taux de fiscalité, ceux-ci restent inchangés soit : 12,36 % pour la taxe d'habitation; 2,45 % pour la taxe sur le foncier bâti; 11,50 % pour la taxe d'enlèvement des ordures ménagères. Pour le secteur des entreprises, il a été proposé d'augmenter de 1,15 % le taux de la CFE qui était inchangé depuis 2012 et Filipe Pinho précisait que le nouveau taux à 24,16 % reste en dessous des moyennes départementales et nationales.

Tous les budgets ont été adoptés avec une seule voix 1 d'abstention de Gilles Jeanson pour le budget principal : « Je reste persuadé qu'un projet moins ambitieux pour la piscine aurait été préférable ». Parmi les autres délibérations, le conseil a validé l'opération "Moissons de l'emploi 2018" consistant à mettre en direct les demandeurs avec les entreprises, l'acquisition d'un autobus urbain pour remplacer un véhicule vétuste.

Repas des contes



Un public affamé.

Un public restreint a pris place au « repas » de contes proposé par les bénévoles de la bibliothèque. Sur le thème de « tous à table » ont enchanté le jeune public qui s'est apitoyé sur cette histoire de petit couteau à beurre dénigré par ses collègues de taille supérieure. L'animation s'est achevée autour d'un atelier fabrication de sets de table décorés avec des fruits découpés dans du papier.

Vendredi 02 mars 2018 / Xeulilly

Les ados œuvrent pour les restos du cœur



Une belle collecte.

Les animateurs jeunesse de la Com'com Moselle et Madon ont organisé, dès le début des vacances scolaires, une collecte de denrées alimentaires avec les ados qui fréquentent les accueils jeunes. Une collecte destinée à l'antenne des restos du cœur de Pont-Saint-Vincent. Cette démarche fut bien accueillie par les habitants et 3 grands sacs de produits alimentaires et hygiène ont été collectés dans la salle de la mairie. Le groupe d'ados profite aussi

d'animations spéciales vacances avec jeux et sorties.

Samedi 03 mars 2018 / Flavigny-sur-Moselle

Bébés lecteurs à la Filoche



Chant et lecture

La médiathèque de la Filoche a organisé une séance pour bébés lecteurs à la crèche sur le thème de « A table ». Au programme : lectures, comptines et jeux de doigts pour les 0-4 ans. Les enfants très attentifs ont participé à cette séance avec sérieux.

Vendredi 09 mars 2018 / Maizières

Déchets : vers une tarification incitative



Les élus ont répondu à l'invitation de la Com'com Moselle et Madon.

A l'attention des élus municipaux des communes voisines, la com'com Moselle et Madon a présenté le programme local de prévention des déchets, adopté en décembre dernier. De nombreux échanges entre la trentaine d'élus présents ont permis de répondre aux différents questionnements, notamment autour de la faisabilité d'une tarification incitative. Ces réunions, animées par Florence Mailfert, vice-

présidente à l'Environnement, réunissaient 28 et 23 élus à Neuves-Maisons et Maron. Flavigny-sur-Moselle clôturera ce cycle de réunions en direction des conseillers municipaux. www.cc-mosellemadon.fr ou au 03.83.26.45.00.

Samedi 10 mars 2018 / Pulligny

Soirée "loups garous" à la médiathèque



À Pulligny, 4 loups-garous sévissent toutes les nuits. La sorcière, la voyante, le voleur, les amoureux, le corbeau et les villageois vont essayer de les combattre. Chaque nuit un villageois est mangé, chaque jour le conseil essaie de trouver les coupables. Mais qui est qui ? 17 jeunes entre 11 et 18 ans se sont lancés dans l'aventure, sous la direction de Téo de la ludothèque de La Filoche.



COMMUNES

CCMM

Travaux à l'église : le cabinet d'études choisi

Vendredi, les élus se sont réunis en séance ordinaire de conseil municipal pour délibérer sur le choix du bureau d'études pour les travaux de l'église. C'est MP2I qui a été retenu. Des subventions ont été demandées auprès de la Fondation du patrimoine et de l'Évêché.

Défense incendie

Trois secteurs seront mis aux normes avec une bâche au bois du four, une autre rue des Champs. Et un point d'eau à l'entrée du village, côté Pont-Saint-Vincent.

Fête

La fête communale aura lieu du 16 au 19 juin. Les enfants de 3 à 15 ans bénéficieront de 4 tickets gratuits.

Questions diverses

Les travaux de la salle polyvalente se feront entre septembre et octobre. La taxe d'enlèvement des ordures ménagères incitative remplace la taxe d'enlèvement des ordures ménagères actuellement acquittée par l'ensemble des propriétaires, sur la base de la taxe foncière, pour financer le service de gestion des déchets.

L'introduction d'une part incitative a pour objectif de faire bénéficier les ménages des efforts qu'ils réalisent pour trier et réduire leurs déchets.

Cette partie variable est calculée en fonction du volume et de la fréquence de ramassage de votre bac à ordures ménagères.

Jeudi 22 février 2018 / Maron

Fin du conseil municipal agitée



Le maire a déclaré que le projet était déjà engagé et qu'il ne serait plus possible de revenir en arrière.

Ambiance tendue, hier soir, au conseil municipal. En cause, le projet de construction des Bosquets.

La soixantaine de personnes venue assister au conseil municipal avait moins l'intention d'écouter les délibérations que de participer aux questions diverses, afin de manifester leur mécontentement sur le projet de construction des Bosquets.

Dans une ambiance tendue, les élus ont voté entre autres pour une convention définissant la gestion de la bibliothèque par le comité des fêtes, qui sera subventionnée par la CCMM à hauteur de 1000 €. Ils

ont également fixé à 80 € la part d'affouage et limité à 10 le nombre de stères par famille, puis décidé l'achat d'un nouveau véhicule pour les services techniques dans la limite de 13.000 €.

« Dangereux pour les enfants »

M. Boulanger, maire honoraire, a ensuite fait part de réflexions au sujet du projet de construction envisagé. Les contestataires ont dit « s'inquiéter de la répercussion sur l'école, des nuisances éventuelles, du fait que la salle polyvalente se trouverait en plein milieu du lotissement et le terrain de jeu, relégué près de la Moselle, et donc dangereux pour les enfants. »

Ne serait-il pas judicieux d'améliorer d'abord l'existant, comme les panneaux de signalisation obsolètes et les trottoirs impraticables ? Les contestataires attendaient des réponses précises à leurs questions, à l'instar de M. Filloux.

Le premier magistrat s'est dit surpris des interrogations exprimées, étant donné l'absence des opposants aux deux réunions publiques organisées au sujet des Bosquets. Les contestataires ont remis en cause la diffusion de l'information sur le projet. Tous ont quitté les lieux dans le calme mais sur leur faim...

Jeudi 22 février 2018 / Neuves-Maisons

La fraternité va se fêter



Le maire était un ami de Michel Dinet.

La fête de la fraternité, 1^{re} du nom, aura lieu à Neuves-Maisons le 6 octobre. Elle sera organisée par la municipalité, sous l'égide de l'Association des amis de Michel Dinet (AMD). Les années suivantes, elle aura lieu dans 12 autres localités du secteur, appelée à devenir une tradition. Quiconque a fréquenté ne serait-ce qu'une seule fois Michel Dinet, ancien président du Conseil général, décédé accidentellement le 29 mars 2014, est persuadé qu'il aurait encouragé une telle fête. Son ancien camarade Jean-Paul Vinchelin est heureux de préparer cette fête. Il existe en ville une rue de la

Fraternité ainsi qu'une agora Michel-Dinet à l'école Emile-Zola. La fête du 6 octobre impliquera la population, le monde associatif, les écoliers et la jeunesse. Elle comprendra un « parcours de la solidarité et de la fraternité » qui rappellera les actions menées par Michel Dinet qui avait à cœur « la politique ancrée avec les gens ». Une classe des écoles Louise-Michel ou Emile-Zola participera à l'événement. Les résidents des foyers Aristide-Briand et André-Clerbout, voire Emile-Cibulka participeront aux festivités. Les bâtiments publics seront mis en valeur avec des expositions. L'imagination sera au pouvoir avec du slam et la venue d'un artiste du genre est envisagée. Sylvie Nardy, membre d'AMD, créatrice du logo Neuves-Maisons ville de cœur sera de la partie. Une réunion est prévue en avril à Vannes-le-Châtel pour affiner le programme.

Au fil du conseil municipal

Le conseil municipal a donné son accord pour l'acquisition de trois tableaux pour un montant de 750 €. Il autorise le lancement de nouveaux marchés pour les risques statutaires et de prévoyance (le contrat en place arrive à échéance en décembre 2018). Dégrèvement de 50 % est accordé pour la location de la salle, à cause de la panne de lave-vaisselle.

Le conseil municipal approuve le projet d'aménagement intergénérationnel. Il valide le plan pluriannuel et sollicite des aides financières ou subventions : de l'Agence de l'eau, la CAF, CARSAT, CDC, Fondation de France et une aide financière au titre de la DETR et du FSIL. Il s'engage à prendre sur les fonds propres de la collectivité la part non couverte par les subventions et les emprunts.

Les élus donnent leur accord pour la poursuite des versements à Resto-loisirs et ils acceptent le versement du solde de la subvention 2017.

Le conseil municipal participera à hauteur de 100 €, au concours national du Prix de la Résistance.

Il sollicite le rattachement de la commune au programme FTTH (fibre optique, programme des sept départements du Grand-Est).

Vendredi 23 février 2018 / Maizières

Sécurité : la participation citoyenne validée



La signature du protocole par (de gauche à droite) : Jean Lopes, Pierre Kahn, Morgan Tanguy et le colonel Gwendal Durand.

Morgan Tanguy, directeur de cabinet du préfet de Meurthe-et-Moselle, Jean Lopes, maire de Maizières, Gwendal Durand, colonel commandant le groupement de gendarmerie, et Pierre Kahn, procureur adjoint de Nancy, ont officialisé, mercredi dernier, la mise en place d'une démarche « participation citoyenne » à Maizières.

La signature du protocole avait lieu en présence des sept référents de la commune, qui se sont portés volontaires, et du major David Béchamp, référent sécurité du groupement de la gendarmerie du département 54.

La démarche de « participation citoyenne » consiste à sensibiliser les habitants d'un quartier, d'un village, en les associant à la protection de leur propre environnement.

La connaissance par la population de son territoire, et par conséquent des phénomènes de délinquance susceptibles de s'y produire, permet de développer un mode d'action novateur d'information des forces de l'ordre.

Un dispositif pour alerter la gendarmerie

Après l'installation de caméras de surveillance aux endroits sensibles, la municipalité marque sa volonté de progresser encore dans le domaine de la sécurité pour le bien-être des habitants.

Le dispositif doit permettre d'alerter la gendarmerie de tout événement suspect ou de tout fait de nature à troubler la sécurité des personnes et des biens dont ils seraient les témoins.

Ce dispositif n'a pas vocation à se substituer à l'action de la gendarmerie.

Samedi 24 février 2018 / Méréville

Horaire de l'éclairage public

Lors du dernier conseil municipal, les élus ont pris, entre autres, des décisions suivantes.

La fin du contrat avec le Réseaux des Communes, site officiel des mairies touche à sa fin.

La société Logipro a été approchée, cependant elle ne met pas de newsletter en ligne.

La commune décide de repartir avec le Réseaux des Communes, jugé un peu vieillissant, mais afin de ne pas perdre les acquis, prolonge le contrat à nouveau pour trois ans.

Éclairage public, horaire de fonctionnement nocturne : le Rayeul, suite au nouveaux luminaires leds et programmation, n'est pas impacté pour le moment.

Cependant, le reste du village est soumis à la délibération de 2013, qui demeure applicable, soit coupure de 23 h 30 à 5 h 30, sauf fêtes et périodes estivales.

Restauration collective, groupement de commande avec la CCMM :

Pour réduire le coût actuel (3,42 €) des repas des enfants, une harmonisation est souhaitable, afin de bénéficier des meilleurs prix.

Mercredi 28 février 2018 / Chaligny

Temps forts autour du livre



Des lecteurs venus de Chaligny.

Plusieurs temps forts ont marqué la 10^e édition de « Autour du livre », le dimanche 25 février : l'inauguration à 11 h avec Pascal Schneider, conseiller départemental et le maire de Chaligny, Filipe Pinho, par ailleurs président de la communauté de communes Moselle-et-Madon, la présence de nombreux auteurs et éditeurs, un atelier marque-pages et une animation « raconte-moi une histoire », stand tenu par Marion pour la Filoche.

De belles rencontres au fil des stands ont permis à un

public fidèle de découvrir les nouveautés régionales dans les différents genres littéraires présentés.

Caroline Harik, portoïse et passionnée de cuisine, est l'auteur de « Top Chrono, cuisiner libanais en 40 minutes ».

Véronique Rivat a présenté « Un jour de ta vie », un thriller haletant sur la vie d'un gendarme mobile décédé dans des conditions mystérieuses. Une partie de ses droits d'auteur seront reversés à la Fondation Maison de la Gendarmerie.

Armand et Madeleine de Chavigny sont revenus cette année avec leur fille, Céline, et leur petite-fille, Elise : « C'est un rendez-vous culturel qui nous plaît, car il se déroule proche de chez nous, avec des auteurs de notre territoire, et un salon "au format de poche" ce qui facilite les échanges ; on a même acheté un très joli conte roumain avec une dédicace pour notre petit-fils de 4 ans, Gabriel. »

Un engouement qui a ravi les organisateurs bénévoles du Foyer des jeunes de Chaligny.

Mercredi 28 février 2018 / Messein

Aménagements quartier des étangs

Après avoir souhaité la bienvenue au nouveau correspondant de L'Est Républicain, Régis Bérot, les élus ont commencé la séance. Les trois délibérations à l'ordre du jour ont été votées à l'unanimité.

Les élus ont adopté la répartition des coupes de bois au bois de grève et le tarif du stère, les nouveaux tarifs de l'école de voile de la base nautique de Messein (la nouvelle saison commencera début avril 2018) et le projet de consultation groupée pour les repas servis dans les restaurants scolaires. Le conseil a autorisé le maire à signer la convention de groupement de commandes pour une restauration collective.

Daniel Lagrange, maire, a évoqué les problèmes d'éclairage extérieur dans la commune (« tout sera réparé prochainement ») et le déclenchement par la préfecture du plan grand froid en rappelant le numéro du Samu social (115).

En fin de conseil, un habitant a interpellé les conseillers municipaux sur les problèmes de stationnement, de vitesse et de nuisances sonores dans le quartier des étangs. Le maire a annoncé que des aménagements seront faits courant mars afin de satisfaire les réclamations faites dans un 1^{er} temps par une lettre et une pétition par les habitants du quartier des étangs reçues en mairie quelques jours avant.

Une cabine téléphonique devenue cabine... à livres

Dimanche, en lien avec la manifestation « Autour du Livre », se déroulait l'inauguration de Chalylivre, une cabine téléphonique devenue cabine... à livres.



À l'intérieur, plus de téléphone, mais des étagères et des livres.

L'idée avait germé lors d'une réunion préparatoire pour la 10^e édition du salon littéraire chalignéen. Elle a été mise à exécution par l'association "les 3 Chali" et les enfants dans le cadre des NAP et la municipalité.

Un véritable marathon commence alors pour la remise en état de ladite cabine, en compagnie des élèves de CM1 et CM2 des écoles Banvoie et du Mont, ainsi que quelques intervenants et parents d'élèves, afin

que le ruban puisse être coupé lors du salon du livre.

À l'anglaise

Charline Audureau, présidente de l'association "les 3'Chali", tient à préciser : « Ce sont les enfants qui ont voulu que la décoration soit faite sur le style des cabines téléphoniques anglaises ; ce sont également eux qui ont trouvé son nom "Chalylivre" et qui ont fabriqué les boîtes et les étiquettes ».

Une ancienne cabine téléphonique, récupérée après autorisation, a donc trouvé une autre vocation : une sorte de bibliothèque en libre-service destinée à rendre aux enfants la lecture plus abordable encore. Elle est pour l'instant installée dans le préau de l'école du Mont et ce, jusqu'à la fin de l'année scolaire.

La cabine devrait ensuite trouver un autre emplacement (changement de lieu courant l'été 2018), moins restrictif (24 heures/24 et 7 J/7), et s'enrichir d'un panel de livres destinés aux adultes.

L'énergie positive au menu des élus



Les élus suivent les travaux de près.

Après les travaux réalisés sur l'éclairage public, les élus poursuivent leur engagement dans la voie d'un territoire à énergie positive. Les com'com et le Pays Terres de Lorraine sont engagés depuis 2014 dans une démarche pour un territoire à énergie positive qui vise à réduire la quantité d'énergie nécessaire et à donner la priorité aux énergies renouvelables afin d'atteindre l'autonomie énergétique en 2050. L'installation d'une pompe à chaleur à la salle polyvalente remplacera la chaudière à énergie

fossile « ce qui devrait assurer une dépense énergétique plus économique avec un rendement appréciable », selon l'adjoint Jean-Luc Fontaine. Les travaux se feront en deux temps, durant les vacances scolaires d'hiver et de printemps pour ne pas perturber le fonctionnement de la cantine et la vie associative. L'équipement d'un coût de 57.983 € a fait l'objet d'une aide au financement de 80 % du montant par Territoires et Terre de Lorraine.
